



CONTRAT DE SERVICE

DOSSIER PROJET EAU BVES – n°1

Entre,

D'une part le contractant : LYADUNGA NOLASQUE Ingénieur

Représenté par : ASTAMANI NYAMUSANQUWA Nestor

Position : Directeur technique des chantiers

Adresse : AV. TANGANYIKA n° 02/04 BUKAVU

Téléphone / Mail : astamanifedenestor@gmail.com

0998777144

Ci-après dénommé le contractant

Et d'autre part le client Kidogos ASBL

Représentée par : Nadège VAN TIECHÉLEN

Position : Directrice et Coordinatrice du Projet

Adresse : 27 rue vivernis, Liège, BELGIQUE

Téléphone / Mail : +32 478 28 49 24 / +243 99 99 05 551

info@kidogos.org

Ci-après dénommée Kidogos

Est convenu ce qui suit :

Le contractant s'engage à fournir les articles et effectuer les prestations de service décrites ci-dessous selon les directives de Kidogos.

Article 1. Description des prestations de service et des articles à fournir

Construction de :

- Un réservoir d'eau de 5 000 litres situé près des bureaux du service social du CTO-BVES avec le réseau d'adduction reliant ce réservoir au réseau d'eau de la régie des eaux et à un système de récolte d'eau de pluie sur le toit du bâtiment principal (pour remplissage) ainsi qu'à un réseau

d'adduction indépendant relié à trois robinets - près du bureau du service social, près de la cuisine, près des toilettes – avec système de drainage au CTO (pour distribution).

- Un réservoir d'eau de 3 000 litres situé dans l'enclos du bureau de terrain du BVES avec le réseau d'adduction reliant ce réservoir au réseau d'eau de la régie des eaux (pour remplissage) ainsi qu'à un robinet (pour distribution).
- Amélioration du réservoir d'eau mis en place par le CICR au CTO-BVES par un système d'évacuation pour le nettoyage.

Et Fourniture de :

Tout le matériel et la main d'œuvre nécessaires à la construction, au transport sur le site du CTO-BVES, au raccordement et au bon fonctionnement dudit réservoir de 5 000 litres.

Tout le matériel et la main d'œuvre nécessaires à la construction, au transport sur le site du Bureau de terrain du BVES, au raccordement et au bon fonctionnement dudit réservoir de 3 000 litres.

Tout le matériel et la main d'œuvre nécessaires à la construction, au transport sur le site du CTO-BVES, pour l'amélioration du réservoir installé par le CICR.

Article 2. Durée du contrat de service/ d'achat

2.01 Le présent contrat est mis en vigueur à la date de sa signature, pour une durée de 16 jours soit du 09/07/2013 au 24/07/2013.

Article 3. Prix des fournitures et des services

3.01 Le prix des fournitures et des services est fixé à 2 380 USD (deux mille trois cent quatre-vingts dollars américains) selon la répartition suivante issue des devis du 5 et du 8 juillet 2013 réalisés par Astamani Nyamusangwa et Nolasque Lyadunga :

- 1. Devis estimatif pour le raccordement d'eau du BVES
- 2. Devis estimatif pour le raccordement d'eau potable au bureau du BVES

N°	Désignation du Produit / Service	Quantité	Unité	Prix	Total
1	Réservoir 5 000 litres	1	pièce	1 500 \$	1 500 \$
2	Matériel de construction du réseau d'adduction et du système de récolte d'eau de pluie relié au réservoir de 5 000 litres	1	pack	1 448 \$	1 448 \$
3	Main d'œuvre pour le réservoir, le réseau d'adduction et le système de récolte d'eau de pluie (5 000 litres)	1	service	767 \$	767 \$
4	Transport pour le réservoir, le réseau d'adduction et le système de récolte d'eau de pluie (5 000 litres)	1	service	120 \$	120 \$
5	Réservoir 3 000 litres	1	pièce	950 \$	950 \$
6	Matériel de construction du réseau d'adduction relié au réservoir de 3 000 litres	1	pack	473 \$	473 \$
7	Main d'œuvre pour le réservoir, le réseau d'adduction (3 000 litres)	1	service	371 \$	371 \$

8	Transport pour le réservoir, le réseau d'adduction et le système de récolte d'eau de pluie (3 000 litres)	1	service	60 \$	60 \$
9	Matériel et main d'œuvre pour l'amélioration du réservoir mis en place par le CICR	1	pack	Compris dans les deux autres devis	Compris dans les deux autres devis
				TOTAL (USD)	5 689 \$

3.02 La devise de paiement choisie par les deux parties est le dollar Américain.

3.03 Le règlement de ce contrat sera effectué avec 60% d'avance au moment de la signature du contrat, puis les 40% restants après la complétion totale de toutes les prestations nécessaires au bon fonctionnement.

3.04 Le contractant s'engage à ne réclamer à Kidogos aucune autre dépense additionnelle, d'aucune sorte, liée aux prestations de service ou aux achats de matériel.

3.05 Toutes les charges, taxes et impôts sont comprises dans le prix total convenu.

Article 4. Délais de livraison

4.01 Le contractant s'engage à effectuer les livraisons et terminer toutes les prestations de services avant le... 24/07/2013

4.02 En cas de retard supérieur à 2 jours, Kidogos se garde le droit d'annuler le présent contrat sans dédommagement autre que le paiement des prestations déjà effectuées et des marchandises déjà livrées minoré d'une pénalité de 500 \$.

Article 5. Obligations

5.01 Le contractant s'engage à :

- Réaliser la livraison des fournitures et les prestations de service dans les délais indiqués.
- Aviser Kidogos dans les meilleurs délais, en cas de problème.
- Ne pas faire travailler de personnes mineures en dehors de l'aide apportée par les jeunes du BVES.
- Fournir une liste du personnel travaillant sur le chantier au représentant Kidogos.
- Ne pas introduire d'armes ou de produits illicites sur le chantier.

5.02 Kidogos s'engage à :

- Payer la somme due au contractant comme indiqué dans les articles 3 et 4.
- Recevoir le chantier par un document de réception.
- Aviser le contractant dans les meilleurs délais, en cas de problème.

Article 6. Dommages et responsabilités

6.01 En cas de détérioration de matériel Kidogos, loué par Kidogos ou appartenant à un partenaire de Kidogos, les frais de réparation seront à la charge du contractant. Le contractant doit prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter cela.

6.02 En cas de force majeure (guerre, circonstances politiques, vol, vandalisme, catastrophe naturelle, ainsi qu'en cas de réquisition par les autorités), Kidogos ne peut être tenu responsable des dommages causés au matériel du contractant.

Article 7. Communication

7.01 Toute communication écrite portant sur le présent contrat entre le client, Kidogos d'une part, et le contractant, d'autre part, doit mentionner l'intitulé du contrat et son numéro. Les personnes de contact pour les deux parties sont :

Kidogos:

Nom Prénom : Nadège VAN DEHELEN
Position : Directrice et Coordinatrice de Projet
Adresse : 127, rue Virgis, Liège, Belgique
Numéro de téléphone : 099 99 05 551

Contractant :

Nom Prénom : ASTAMANI NYAMUSANGWA Nestor
Position : Directeur technique du chantier
Adresse : AV. TANZANYIKA N° 02/04 BUKAVU
Numéro de téléphone : 099 877 7144

Article 8. Résiliation du contrat

8.01 En cas de force majeure (guerre, circonstances politiques, catastrophe naturelle, réquisition, quarantaine), les deux parties peuvent directement interrompre le contrat sans préavis et sans dédommagement autre que le paiement des fournitures et des prestations déjà effectuées.

Article 9. Modifications

9.01 Le présent contrat ne peut être modifié que par consentement mutuel et par écrit.

Article 10. Litiges

10.01 Pour toute contestation ou différent relatif à l'interprétation du présent contrat, les parties s'engagent à recourir à une conciliation à l'amiable le plus rapidement possible. Si la négociation à l'amiable n'aboutit pas dans le mois de la réclamation, le litige sera présenté à la juridiction compétente.

10.02 Les parties attribuent compétence aux tribunaux du pays le présent contrat est signé.

10.03 Ce contrat est rédigé en langue française, le droit applicable est celui du pays où le présent contrat est signé.



Fait en deux exemplaires le 09/07/2013 A BUKAVU RDC

Pour le contractant

Pour Kidogos

Nom : ASTAMANI NYAMUSANGWA

Nom : Nidije VAN DEHELEN

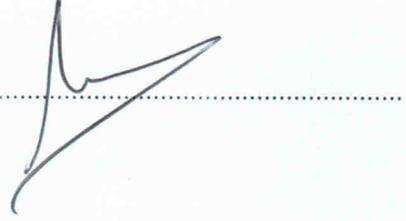
Titre : Directeur technique des chantiers

Titre : Directrice et Coordinatrice de Projet

Date : 09/07/2013

Date : 09/07/2013

Signature : 

Signature : 

LYADUNGA Nolasque Ingénieur


DEVIS ESTIMATIF POUR LE RACCORDEMENT D'EAU AU BEVES

Designation	Quantité	Prix unitaire	Prix total
Reservoir Plastique de 500L	1	1.500 ₺	1.500 ₺
Vanne flotteur de 1"	1	25 ₺	25 ₺
Coude de 1"	1	3 ₺	3 ₺
Niple de 1"	1	3 ₺	3 ₺
Manchon de 1"	1	3 ₺	3 ₺
Réducteur de 1" à 3/4	1	3 ₺	3 ₺
Vanne de 1 1/2"	1	30 ₺	30 ₺
Niple de 1 1/2"	1	5 ₺	5 ₺
Manchon de 3/4	7	1,5 ₺	10,5 ₺
Niple de 3/4	8	1,5 ₺	12 ₺
Raccord mixte de 3/4	6	2,5 ₺	15 ₺
Vanne de 3/4	3	8 ₺	24 ₺
Gouttières PVC	3	20 ₺	60 ₺
Supports gouttière	15	3 ₺	45 ₺
Tuyaux PVC 50 Ø	2	12,5 ₺	25 ₺
Coude PVC 50 Ø	2	3 ₺	6 ₺
Manchon de 1 1/2 Ø	1	5 ₺	5 ₺
Adaptateur de 50 Ø	2	5 ₺	10 ₺
Tuyau PVC 90 Ø	1	20 ₺	20 ₺
Coude PVC 90 Ø	2	3 ₺	6 ₺
Coude de 3/4	14	1,5 ₺	21 ₺
Robinet de 3/4	3	8 ₺	24 ₺
Tuyaux Ag 3/4	13	22 ₺	286 ₺
Té de 3/4	4	1,5 ₺	6 ₺
Boule de Champ-frais	1	5 ₺	5 ₺
Téflon (téflot)	5	1,5 ₺	7,5 ₺
Tube silicone	2	2,5 ₺	5 ₺
Té PVC 90 Ø	1	5 ₺	5 ₺
Réducteur 90 à 50 Ø	1	10 ₺	10 ₺
Vanne de 1 1/2 Ø	1	30 ₺	30 ₺
Sables	4 m ³	17 ₺	68 ₺
Ciments	20 sacs	18 ₺	360 ₺
Bonne de fer à béton 10 Ø	7	10 ₺	70 ₺
Bonne de fer à béton de 6 Ø	6	5 ₺	30 ₺
Planches pour Coffrage.	16	4 ₺	64 ₺
Fil à ligatures	2 Kg	2,5 ₺	5 ₺
Clous ordinaires	9 Kg	9,5 ₺	5 ₺

8	Anti-rouille	5 boites	20 \$	100 \$
9	Pinceaux	2.	3 \$	6 \$
	Graviers	1 m ³	20 \$	20 \$
	Colle Tanosite	1 boite	10 \$	10 \$
2	Transport Matériaux	—	—	<u>120 \$</u>
	<u>O U S - TOTAL :</u>	—	—	3.068 \$
5	Main d'oeuvre (générale)	—	25%	767 \$
	<u>TOTAL Général :</u>			<u><u>3.835 \$</u></u>

Fait à Bukuru le 05/07/2013

Par :

Lyabunsa NOLASQUE



Astamoni NYAMUSANGWA



POTABLE AU BUREAU DES BEVES.

Designation	Quantité	Paix unitaire	Paix total
Réservoir Plastique de 3m ³	1	950 ₺	950 ₺
Tuyaux A9 250	2	22 ₺	44 ₺
Coudes A9 250	6	1.5 ₺	9 ₺
Tés A9 -"-	2	1.5 ₺	3 ₺
Manchons -"-	1	1.5 ₺	1.5 ₺
Robinet	1	8 ₺	8 ₺
Ciments	5 sacs	18 ₺	90 ₺
Bâches de 10 mm	7	10 ₺	70 ₺
Bâches de 6 mm	2	5 ₺	10 ₺
Nipples 3/4	3	1.5 ₺	4.5 ₺
Vannes 3/4	2	8 ₺	16 ₺
Raccords 3/4	2	2.5 ₺	5 ₺
Crepines	2	10 ₺	20 ₺
Adaptateurs de 500	2	5 ₺	10 ₺
Raccord mixte 500	2	5 ₺	10 ₺
Coudes de 500	2	5 ₺	10 ₺
Tuyaux PVC 500	2	12 ₺	24 ₺
Graviers	—	—	—
Sables	2 m ³	17 ₺	34 ₺
Fils à ligatures	2 Kgs	2.5 ₺	5 ₺
Planches coffrage	16	4 ₺	64 ₺
Cloux oncinaires	2 Kgs	2.5 ₺	5 ₺
Vanne 1 1/2	1	30 ₺	30 ₺
Transport	1	60 ₺	60 ₺
Sous total	—	—	1483 ₺
Main d'oeuvre	—	25%	371 ₺
Total Général	—	—	1.854 ₺

Fait à Bukuru le 07/07/2013

L'IE LYAMUNSA NOLASQUE



Par

ASTAMANI NYAMUSANGWA

